

ACTUALITÉS



INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

C'est officiel, l'installation du Conseil municipal, qui verra l'élection du Maire et des adjoints, aura lieu le lundi 25 mai à 18h.

Par mesure de sécurité sanitaire, ce conseil d'installation se déroulera exceptionnellement à l'Espace Chambon et sera ouvert à un public limité avec port du masque obligatoire (40 places maximum). Toutes les mesures de distanciation et de gestes barrières seront scrupuleusement mises en place pour que ce conseil se déroule dans les meilleures conditions.

AVOCAT... PRÊT... PARTEZ !



Avec le retour des exposants non-alimentaires sur le marché, quelques modifications sont à prévoir sur le site. Afin de permettre le respect de la distanciation entre les étals d'exposants, le marché s'étendra jusqu'à la place Félix-Cornil et la rue Rocher-Favyé.

Il sera par conséquent interdit de stationner sur ces axes le samedi entre 6h et 15h.

Afin d'assurer la sécurité de tous, des mesures de précaution seront mises en place et contrôlées par la Police Municipale de Cusset :

- Une seule entrée pour accéder au marché (angle de la rue de la Constitution) et sortie unique par la Place Félix-Cornil ;
- Régulation du flux des visiteurs ;
- Port du masque obligatoire ;
- Mise en place de gel hydro-alcoolique sur chaque étals ;
- Respect des mesures de distanciation entre les étals et visiteurs ;
- Aucun contact avec les produits dans les étals. Si vous souhaitez voir de plus près un produit, n'hésitez pas à le demander à votre commerçant qui vous le présentera ;
- Retrait de la surface de vente et isolement des produits essayés tels que les vêtements ou chaussures.



DES HORAIRES ÉLARGIS POUR LA DÉCHÈTERIE

La déchèterie de Cusset fonctionne normalement depuis le 11 mai avec une plage horaire élargie.

Ouverture de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h du lundi au samedi (fermée dimanches et jours fériés), pour tous les déchets acceptés habituellement.

Tél : 04 70 96 57 40

[En savoir plus](#)

FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE POUR L'ASCENSION

Les services municipaux seront fermés à l'occasion du pont de l'Ascension, soit du jeudi 21 mai au samedi 23 mai inclus. Par conséquent, la permanence d'élu ne sera pas maintenue.



INSTALLATION DE BORNES DE GEL HYDRO-ALCOOLIQUE

La Ville installera, à partir de la semaine prochaine, six bornes de gel hydro-alcoolique en libre-service, réparties dans le cœur de ville.

Ces bornes fabriquées par l'entreprise Cussetoise SDEB, fonctionneront de 8h à 19h et seront situées :

- À l'entrée du Marché - Cours Lafayette
- Rue Saturnin-Arloing - Face à la boulangerie Léna
- Place Victor-Hugo - À côté de GEP chaussures
- Au Pôle Intermodal
- Av. du Drapeau
- Place Radoult-de-la-Fosse - À côté de Yaicin

AGENDA



DON DU SANG

Mardi 26 mai - 15h-19h
Espace Chambon

L'EFS rappelle que des mesures de protection sont mises en place sur les lieux de dons. Aucun signe de promiscuité ne sera toléré, tout sera mis en oeuvre pour votre sécurité. Un grand merci pour votre mobilisation qui sauve des vies.

Rappelons que pour couvrir les besoins des malades, il faut, par jour 1400 dons dans notre région et 10 000 en France.

FESTIVAL NUITS D'ÉTÉ #3

17-18-19 juillet 2020 - Espace Chambon



Les Nuits d'été programmées du 17 au 19 juillet 2020 sont annulées. En effet, ce festival tant attendu des amateurs de musique actuelle a décidé de jouer la carte de la sécurité avant tout. Et même si la situation venait à évoluer favorablement à l'approche du Festival, la Ville de Cusset se veut prudente et responsable en direction du public et des artistes.

"Un événement comme celui des Nuits d'été, qui a rassemblé plus de 7000 festivaliers lors de l'été 2019, ne peut répondre, dans sa configuration actuelle, aux règles de distanciation sociale. La décision d'annuler cette édition est non seulement une nécessité, mais surtout une priorité pour garantir la sécurité de tous" explique Jean-Sébastien Laloy, Maire de Cusset.

Les billets achetés pour l'édition 2020

pourront être remboursés à partir du 15 Juin.

Les personnes détenteurs de billets recevront un mail ou un courrier concernant les modalités de remboursements et/ou de report prochainement

[TOUTES LES MANIFESTATIONS](#)